



Ordonnance de télécom CRTC 2008-85

Ottawa, le 31 mars 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	118	le 18 septembre 2007
Bell Canada	7065	le 18 septembre 2007
Gosfield North Communications Co-operative Limited	17	le 28 février 2008
Saskatchewan Telecommunications	160	le 15 février 2008
Saskatchewan Telecommunications	161	le 27 février 2008
Saskatchewan Telecommunications	162	le 27 février 2008
Téléphone Milot inc.	35 35A	le 25 février 2008 le 28 février 2008
Société TELUS Communications	475	le 22 février 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>